

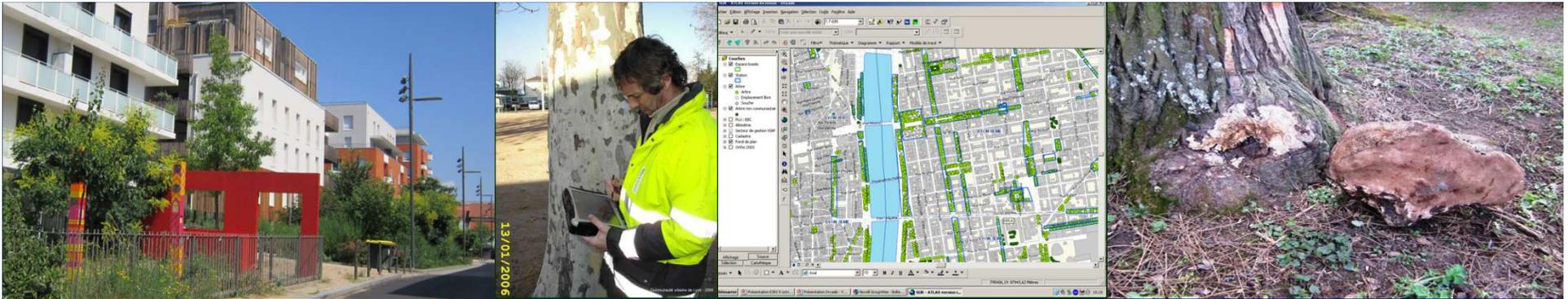


DOSSIER THEMATIQUE N°5

Avril à juin 2021

« L'ARBRE EN VILLE »

Une série de 6 webinaires proposée par
la E.Communauté nature et
environnement du CNFPT.



Ecommunauté Nature et Environnement

Dossier thématique n°5 « L'arbre en ville »
Webinaire n°4 – mardi 1^{er} juin 2021 de 12h à 12h45

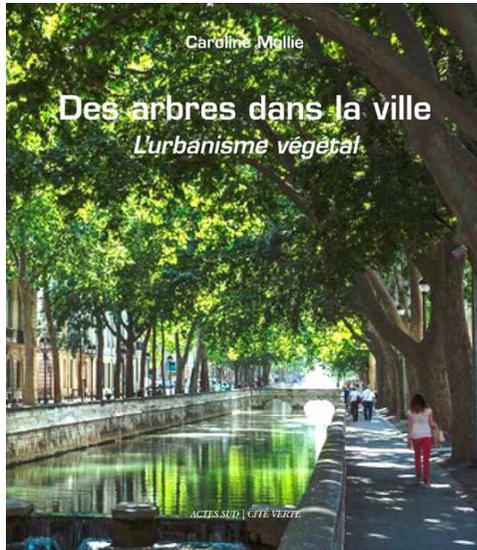
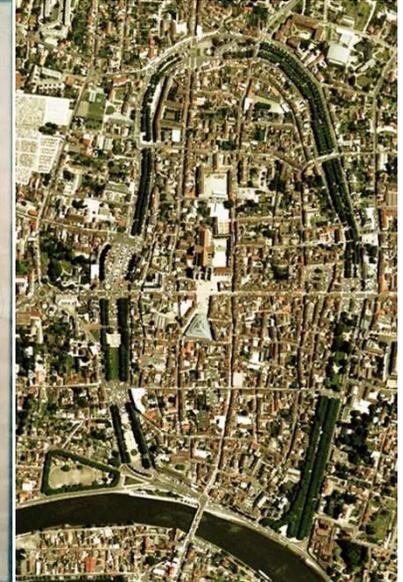
« L'ORGANISATION DE LA GESTION DES ARBRES DANS UNE COLLECTIVITÉ »

- Jac Boutaud (Ville de Tours et
Arboretum de la Petite Loiterie).



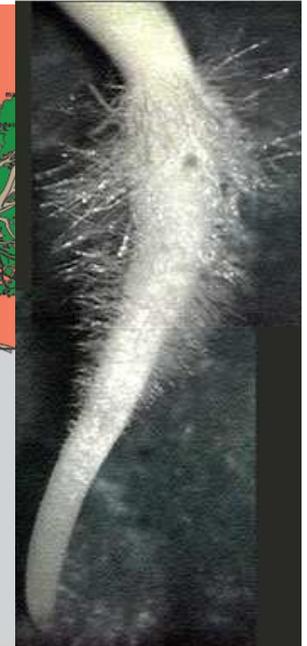
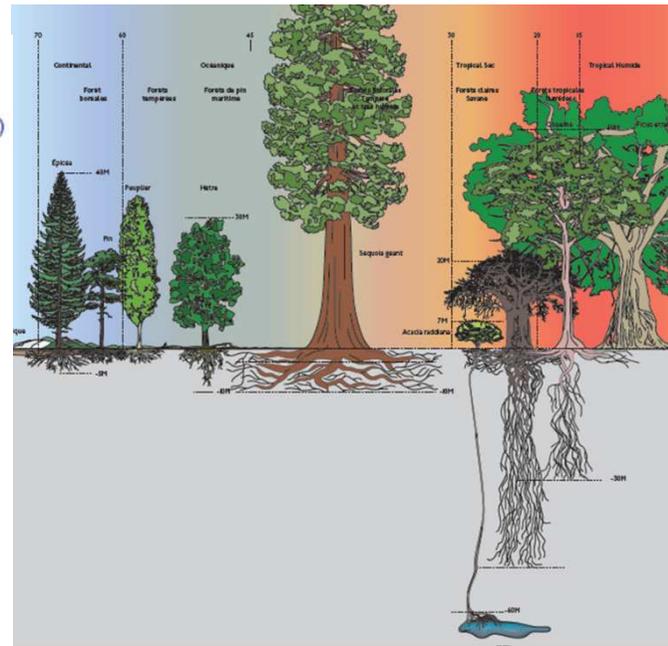
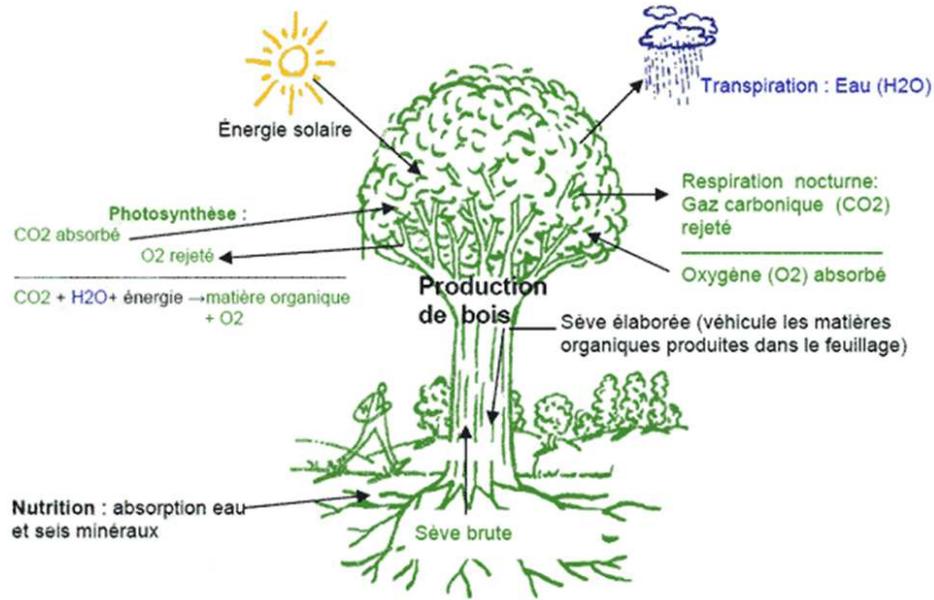
E-COMMUNAUTÉS

S'INFORMER, PARTAGER, SE FORMER ENTRE PAIRS

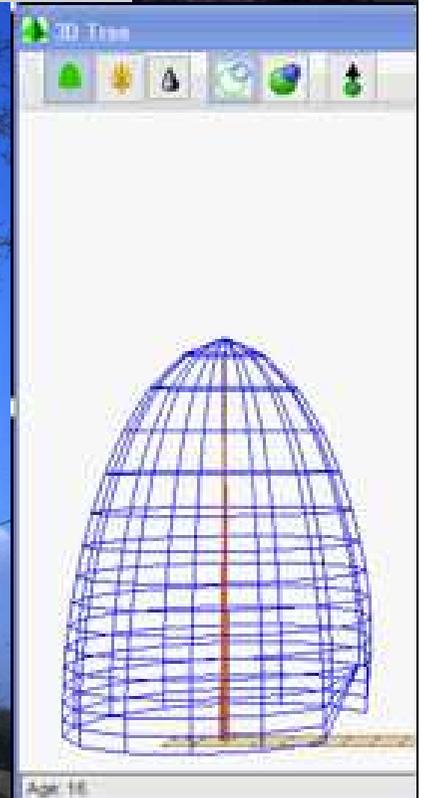


Webinaire n°1 – Jeudi 15 avril 2021 de
« L'HISTOIRE DE L'ARBRE EN VILLE
ET LES ENJEUX ACTUELS »
- Caroline MOLLIE, architecte-paysagiste,
auteure de l'ouvrage "Des arbres dans la ville" Actes Sud 2020





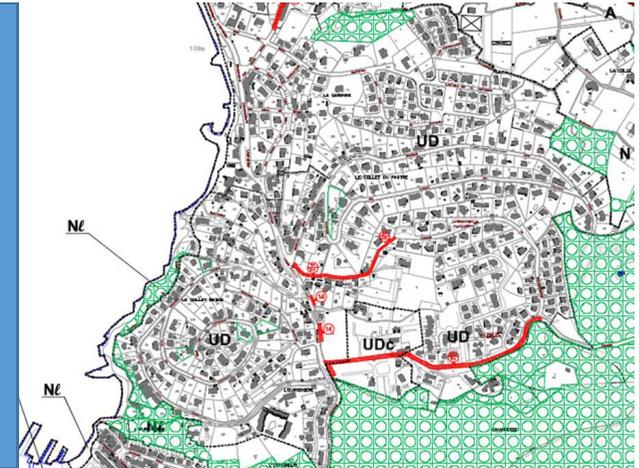
Webinaire n°2 – Jeudi 29 avril 2021
 « CONNAISSANCE DE L'ARBRE ET DE SES BESOINS »
 - Yves Caraglio (chercheur au CIRAD de Montpellier)





Les codes :

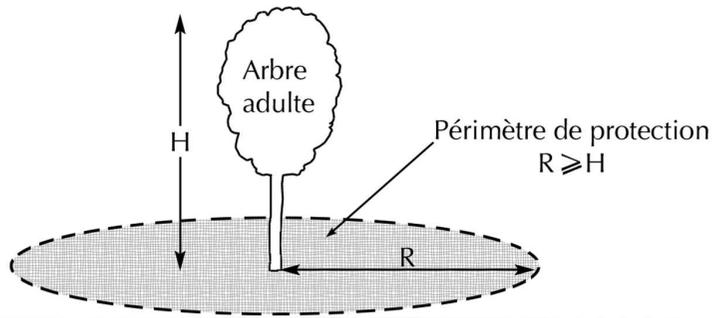
- Civil
- Environnement
- Urbanisme
- Patrimoine
- Voirie routière



Webinaire n°3 – Jeudi 20 mai 2021 de 12h à 12h45

« LES DIFFERENTS PATRIMOINES ARBORÉS URBAINS ET LEUR PROTECTION »

- Augustin Bonnardot (CAUE 77)
- Yannick Andres (Ville de Nancy)



RAPPORT : PLATANE 2

VIE N°6 BED N°2

Conditions Générales d'Utilisation

Les outils VIE et BED sont destinés en premier lieu à un usage professionnel. Les résultats obtenus dépendent des connaissances et données entrées par l'utilisateur. L'utilisateur qui pourra être tenu des résultats est, sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, et la responsabilité des auteurs ne saurait être engagée. Il appartient à l'utilisateur, qui assure seul l'utilisation des outils VIE et BED, de vérifier la pertinence et la cohérence des résultats obtenus. [Cliquez sur ce lien pour plus de détails.](#)

Légende des résultats

Données saisies par l'évaluateur : Valeurs BED

L'évaluation VIE

Date de l'évaluation: 11/01/2021

Résultat VIE: 6200 €

Évaluateur: yannick ANDRES

note au feu du tas de saps

L'évaluation BED

Date de l'évaluation: 11/01/2021

Résultats BED: Montant

Évaluation des dommages: 32% de VIE 2003,2 €

Dommages réels: 0% de VIE 0 €

Dommages potentiels: 0% de VIE 0 €

Évaluateur: yannick ANDRES

note feu tas de saps

Description de l'arbre

Nom latin: **Platanus à l'espérance**

Nom vernaculaire: **Platanus à feuilles d'érable**

Identifiant de l'arbre: 38

Localisation

Adresse ou coordonnées GPS: **Place de la Cité de Bourgogne**

Département: **Meurthe-et-Moselle**

Commune: **Nancy (54)**

Localisation des dégâts

Arbre entier: **Non concerné**

Tronc: **Non concerné**

Racines: **Non concerné**

Branches: **Non concerné**

Feuilles: **Non concerné**

Autres: **Non concerné**

Dimensions avant dégradation

Type ou cotype: **Tige**

Compensateur du tronc à 1,30m: **178 cm**

Forme architecturale: **Non**

Diamètre du fût (en mètres): **8**

Hauteur totale (en mètres): **18**

Hauteur de la tige feuillue (en mètres): **8**

Surface du houppier (en mètres carrés): **402**

Rayons des zones de protection racinaires

Zone très sensible racinaire: **8**

Zone sensible racinaire: **11,5**

- Valeur Intégrale Estimée de l'Arbre – VIE
- Barème d'Estimation des Dégâts sur l'Arbre - BED

Tours Métropole Val de Loire - Ville de Tours

Direction du Patrimoine Végétal
et de la Biodiversité

Jac Boutaud, responsable de la gestion du
patrimoine arboré

L'arbre en ville

L'organisation
de la gestion des arbres
dans une collectivité



Le patrimoine arboré de la ville de Tours en quelques chiffres

Le patrimoine et ses acteurs :

- 15 000 arbres d'alignement,
- 17 000 arbres de parc,
- 60 ha de forêts urbaines ou périurbaines,
- 1400 ha de forêts soumises au régime forestier,
- 1 responsable de la gestion du patrimoine arboré,
- 2 assistants de gestion et 8 arboristes grimpeurs pour les arbres urbains,
- 1 gestionnaire et 4 forestiers pour les forêts et les boisements urbains,
- les jardiniers réalisent les plantations et l'entretien des jeunes arbres urbains.

Chaque année, environ 10% des arbres urbains subissent une intervention et 1 à 2% sont renouvelés.



Régie ou externalisation, de multiples possibilités

Régie intégrale : conception, plantation, inventaire, programmation des interventions, surveillance sanitaire, expertises, tailles, abattages, plantation.

Externalisation complète, avec uniquement une maîtrise d'œuvre interne.

Intermédiaire, avec toutes les combinaisons possibles.

Des exemples efficaces pour chacune des situations, à condition d'avoir un « référent arbres » comme pilote.



Les objectifs de la gestion d'un patrimoine arboré



Des objectifs multiples :

- permettre aux arbres d'assurer tous les services écosystémiques attendus,
- gérer le risque lié aux arbres,
- préserver les arbres existants,
- maîtriser le processus de plantation, du programme à la réalisation des travaux.



Les acteurs de la prise de décision pour la gestion des arbres

Elue déléguée à la Biodiversité et à la Nature en ville :

- définit une politique générale, en accord avec le conseil municipal,
- prend les décisions pour les sujets sensibles.

Directeur du Service Patrimoine Végétal et Biodiversité :

- donne des orientations en cohérence avec l'ensemble de la gestion des espaces végétalisés, avec les moyens dont il dispose.

Gestionnaire du Patrimoine Arboré :

- donne son avis technique de « spécialiste » à sa direction et aux élus,
- propose et met en œuvre des actions en accord avec la politique définie par les élus.



La gestion du patrimoine arboré est différenciée

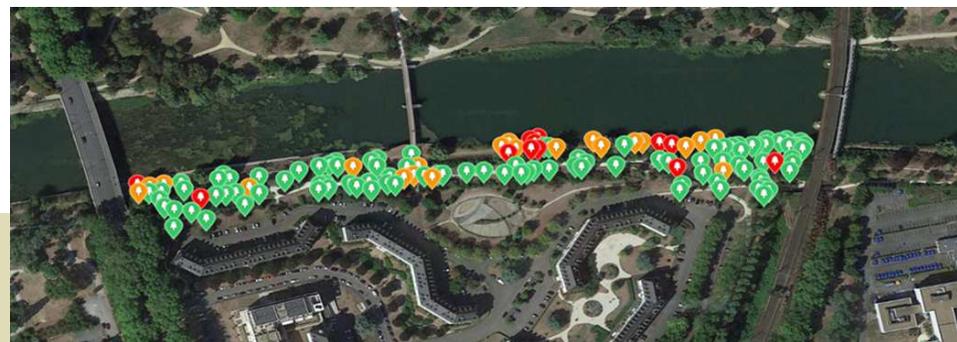
La gestion des arbres est différenciée en fonction :

- de leurs rôles paysagers, des usages des lieux,
- des risques qu'ils peuvent faire courir aux personnes et aux biens,
- des contraintes qu'ils subissent ou génèrent et donc des besoins d'intervention.

La nature des interventions, leur intensité et leur périodicité varient en fonction de ces paramètres.



L'inventaire des arbres urbains



Inventaire des arbres priorisé en fonction des situations et des contraintes liées, des besoins d'interventions récurrentes.

- d'abord les arbres qui subissent des contraintes de volume et ceux qui peuvent présenter des risques du fait de leur fragilité,
- ensuite les autres.

Inventaire à l'unité, pour pouvoir intégrer des particularités et éviter les interventions systématiques :

- descriptif,
- qualitatif.



Le plan de gestion des arbres urbains

N° Point Vert	Type taille	Lieu	surveillance	Essence	Nb	Périodicité	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	Remarques
							0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
							1	4	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ce11	LAC	Mirabeau (Rue)	2	Sophora j. 14 koelreuteria p. 1 Magnolia 1 Zelcova s. Green Vase 1 Gleditsia t. Elegantissima 1	18	3 ans	1	40		50												Penser à dégager le Koelreuteria de l'angle de la rue des Ursulines, il est trop dominé

Pour les arbres demandant des interventions récurrentes, le plan de gestion prévoit des suites d'opérations, site par site.

Périodicité attribuée à chaque site, en fonction de l'état des arbres, des contraintes subies, des risques générés.

Périodicité qui peut être modifiée si nécessaire.

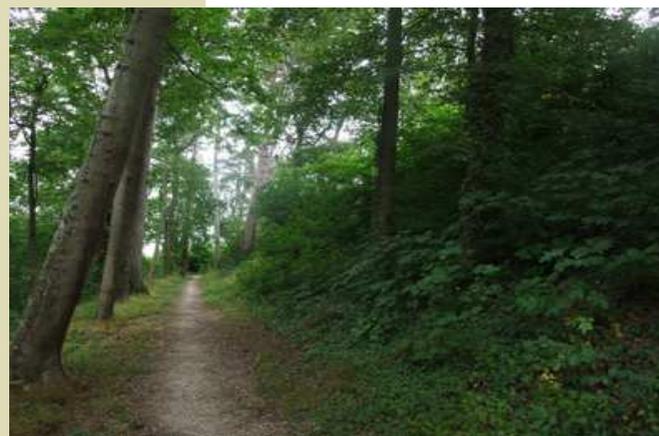
Interventions en urgence, demandes légitimes de riverains non anticipées, besoins sur les arbres des parcs non intégrés au plan de gestion, remplacements dans le cadre de travaux neufs, etc., viennent s'ajouter au programme et parfois perturber le plan de gestion.



La gestion des espaces boisés

Forêts soumises avec plan d'aménagement établi par l'ONF en concertation avec la collectivité pour concilier accueil du public, biodiversité et production de bois.

Boisements urbains avec plan de gestion visant à les faire évoluer vers des futaies irrégulières.



Les tailles de formation et d'entretien

Formation des jeunes arbres

- pour les adapter aux contraintes volumétriques du milieu et préparer la future conduite,
- pour éviter les défauts de structure.

Entretien des arbres installés en fonction des formes

- formes libre ou semi-libres avec juste un objectif de sécurité,
- formes contenues quand il faut maîtriser le volume en limitant les impacts,
- formes architecturées quand cette conduite est cohérente sur le plan paysager ou historique ou bien techniquement non modifiable,
- formes mixtes quand les contraintes ne touchent qu'une partie du houppier.



Les tailles de conversion



Conversion des formes architecturées vers des formes plus libres quand c'est possible, pour améliorer le bilan environnemental global et mieux lutter contre les effets du changement climatique.



Intervention sur les arbres et présences animales

Prendre en compte la faune pour les travaux sur les arbres, respecter la réglementation sur les espèces protégées :

- inventorer les espèces animales avant de procéder aux abattages,
- ne pas détruire les « habitants » même non protégés réglementairement,
- éviter chaque fois que possible les périodes de nidification ou de présence de jeunes non autonomes pour les tailles significatives ou les abattages,
- laisser vieillir paisiblement les arbres fragiles ne présentant pas de risque pour le public, sachant que ce sont en général les plus intéressants pour la biodiversité.



Projets de végétalisation de la ville de Tours



Planter 30000 nouveaux arbres et arbustes pendant ce mandat :

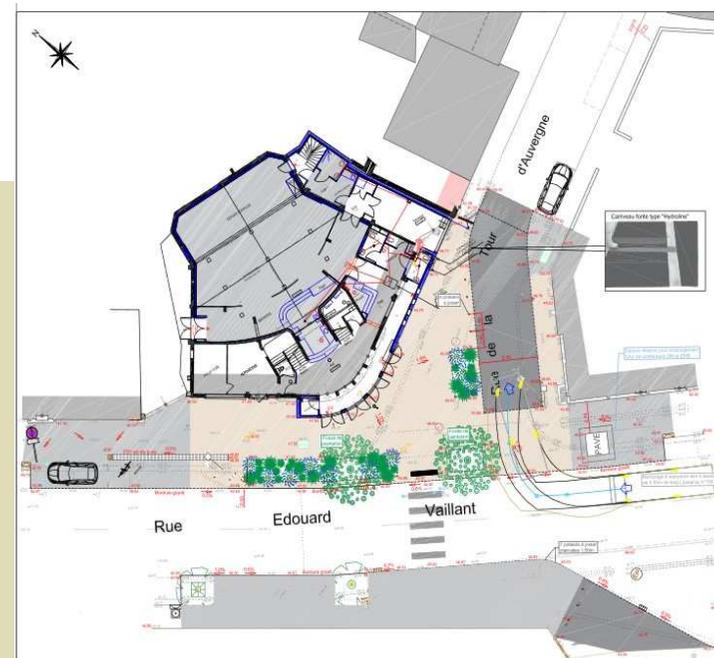
- création de mini-forêts,
- végétalisation des ilots de chaleur en appui sur le Schéma directeur vert en cours de définition,
- densification dans les parcs et jardins qui le permettent
- plantation dans les cours d'école dans le cadre de Récré en herbe.

Plantations citoyennes.



Etudier les futures plantations

Définition et hiérarchisation des objectifs assignés aux arbres,
Coordination avec les programmes de travaux des autres services municipaux,
Recherche de budgets,
Etude du projet en étroite collaboration avec les paysagistes et urbanistes,
Demandes d'autorisations administratives,
Concertation voire co-construction avec les riverains...



Le choix des essences



Choix d'essences ligneuses adaptées au site et aux besoins de la population :

- adaptées au milieu d'accueil,
 - climat, avec la perspective d'évolution à moyen et long terme,
 - sol.
- compatibles avec l'espace disponible, sauf si le besoin d'une canopée importante est recherchée,
- cohérentes avec le projet paysager,
- de longévité en rapport avec l'usage des lieux et leur stabilité urbanistique,
- résistantes aux maladies,
- diversifiés le plus possible,
- indigènes au moins en partie pour favoriser la biodiversité.



La surveillance des arbres urbains

Les arbres font l'objet d'une surveillance à plusieurs niveaux :

- jardiniers de chaque secteur géographique,
- assistants de gestion,
- arboristes grimpeurs en action,
- experts spécialisés pour des arbres sensibles.

Besoins d'interventions découlant de cette surveillance intégrés à la programmation annuelle des travaux et si nécessaire au plan de gestion.



Préparer les plantations

Choix de dispositifs de plantation permettant un développement optimal et pérenne des arbres :

- fosses individuelles suffisantes ou mieux fosses collectives,
- substrat adapté aux usages,
- couverture des fosses perméables et si possibles végétalisées avec une strate basse.

Autant que possible, diminution des dimensions des arbres plantés et utilisation des racines nues.



Impacts du zéro phyto sur la gestion des arbres urbains

Un contexte :

- limitation réglementaire des produits utilisables et conditions d'application pour la protection sanitaire des arbres contre les ravageurs.

Des conséquences :

- gestion manuelle des adventices gênantes en pied d'arbres,
- limitation autant que possible de l'utilisation des essences problématiques,
- communication importante auprès du public pour faire accepter les adventices et les nuisances.



Expliquer la politique choisie à tous les acteurs, pour la faire comprendre et donc mieux accepter

Essayer de toucher tous les acteurs, au quotidien :

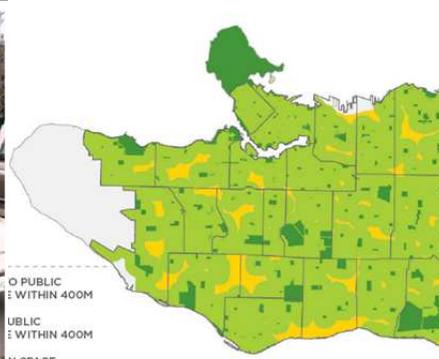
- collègues du Service Patrimoine Végétal et Biodiversité,
- collègues des autres Services de la collectivité,
- intervenants extérieurs à la mairie (entreprises, promoteurs, etc.),
- habitants confrontés à la forte proximité des arbres ou à leurs nuisances,
- usagers des espaces publics plantés, associations de protection de l'environnement, etc.

Élaborer et faire voter une charte de l'arbre, un plan canopée, en associant tous les services municipaux concernés et les acteurs externes.





Plantation d'arbres organisée par Friends of Trees, Portland © City of Portland



Accès aux espaces verts publics, Vancouver © City of Vancouver



Ecommunauté Nature et Environnement

Dossier thématique n°5 « L'arbre en ville »
Webinaire n°5 – jeudi 17 juin 2021 de 12h à 12h45

« POLITIQUES TERRITORIALES DE L'ARBRE ET NOUVELLES GOUVERNANCES »

- Anais Prevel (Agence d'Urbanisme de Lyon)
- Frédéric SEGUR (Métropole de Lyon)



E-COMMUNAUTÉS

S'INFORMER, PARTAGER, SE FORMER ENTRE PAIRS